

Image not found or type unknown



Chute mobilier chez le locataire

Par **Galaxiome**, le **17/12/2009** à **13:11**

Bonjour,
Nous venons de déménager en location et pendant les travaux de peinture le meuble haut de la cuisine est tombé décroché du mur tout seul chutant sur le plan de travail qu'il brisa en deux. Qui contacter ? Qui doit prendre en charge le sinistre ? Merci de votre aide.
Cordialement Philippe.

Par **chaber**, le **18/12/2009** à **18:02**

Bonjour,
Vous-même, car vous êtes à priori responsable. Votre assurance RC chef de famille ne peut même pas intervenir puisque vous endommagez un bien dont vous la gardez.